

OGRAMME

45_25_022 BIEN ETIQUETER SES PRODUITS FERMIERS





- formation en présentiel -

___ A Objectif

Être capable de concevoir des étiquettes conformes à la réglementation.

✓ Public & Pré-requis

Producteurs de produits fermiers du Loiret

Pré-requis : aucun

Contenu

Lister les informations réglementaires générales liées à l'étiquetage des produits Être capable de modifier ou de concevoir ses étiquettes dans le respect de la réglementation générale et de la réglementation spécifique liée à sa famille de produits

Méthodes pédagogiques

Participation sous forme de jeu, travail en groupe puis mise en commun Travail en binôme sur leur étiquette et mise en commun Diaporama

Evaluation

Suite aux apports de connaissance et aux informations réglementaires reçues, chacun des stagiaires travaillera sur ses étiquettes et celles de son binôme, puis mettra en commun avec les autres stagiaires, pour une mise en œuvre immédiate après la formation.

Intervenants

Francoise MORIZOT BRAUD Spécialiste de la diversification - directrice du CERD

Responsable de stage

Justine VRIGNAUD Conseillère circuits cours 02 38 71 90 56 - 07 89 09 13 88 - justine.vrignaud@loiret.chambagri.fr

Contact

Laurie DE BRONAC (CA45)
02 38 71 91 36 - laurie.debronac@loiret.chambagri.fr

- Lieu -

CHAMBRE D AGRICULTURE ORLEANS
13 AVENUE DES DROITS DE L
HOMME
45921 ORLEANS

- Durée - 7.0 heure(s)

- Date(s) - 23/01/2025

- Horaires - 09:00 - 17:00

- Tarifs nets de taxe -

-> avec participation vivea : 70 €

-> autre cas : 210 €

Les frais de repas et les déplacements sont à la charge du stagiaire

Une attestation de fin de formation et/ou un certificat de réalisation vous sera adressé à l'issue de la formation.

